



En 2014, le Concours Batissiel vise à développer l'intérêt des élèves de collège (5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) et de lycée (1<sup>ère</sup> et terminale STI2D ou S-SI) pour le secteur de la construction (ouvrages : Bâtiments et Travaux Publics) par une approche du monde professionnel à travers la découverte des réalisations techniques et des métiers du BTP associés. Ce concours apporte donc une contribution à l'éducation à l'orientation, à la citoyenneté et au développement durable. Il encourage un élargissement de la culture générale des élèves. Il contribue à la connaissance et à l'attractivité des métiers du BTP. Le 4 juin prochain, les meilleurs projets se retrouveront à la Fédération Française du Bâtiment (FFB) à Paris, pour se confronter.

Le concours Batissiel récompense la production collective d'une équipe d'élèves autour de l'analyse fonctionnelle d'un ouvrage du bâtiment, des travaux publics ou de l'urbanisme à l'échelle du quartier (à l'exclusion du paysagisme et du mobilier urbain). Les élèves sont récompensés pour leur démarche, le résultat et la restitution de leurs travaux. Cette production doit montrer les relations entre les fonctions, expliciter les contraintes à respecter et justifier les solutions techniques retenues par un usage de ressources disponibles ou par des expérimentations pertinentes. Une attention particulière doit être portée sur les thématiques liées à la qualité environnementale des ouvrages, à la gestion des énergies et des informations, aux questions de santé et de sécurité et au choix raisonné des matériaux de construction. Les contextes historique et socio-économique seront également appréciés quand cela est possible. Les partenariats engagés avec des professionnels (entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics, architectes, urbanistes, collectivités locales ou territoriales, fabricants de matériaux et de matériels...), avec des établissements de formations technologiques et professionnelles, des centres de formation d'apprentis, constitueront un critère important d'appréciation du jury.

Le concours session 2014 comporte 4 catégories qui seront évaluées par quatre jurys distincts :

- Batissiel 5<sup>e</sup> catégorie : les travaux réalisés doivent être en lien direct avec le programme de technologie de cette classe (domaine d'application : "Habitat et ouvrages") ;
- Batissiel 3<sup>e</sup> catégorie : le projet réalisé doit être en lien direct avec le programme de technologie de cette classe (domaine(s) d'application retenu(s) : "Habitat et ouvrages" et/ou "Confort et domotique") ;
- Batissiel "Professionnel" : la réalisation est menée dans le cadre d'une classe de SEGPA ou d'un enseignement du module de Découverte Professionnelle 6 h ou d'une classe de 3<sup>e</sup> "prépa pro" ;
- Batissiel "STI2D – S-SI" : le projet réalisé doit être en lien direct avec les programmes de 1<sup>ère</sup> et de terminale de la série STI2D et de sciences de l'ingénieur de la série scientifique du cycle terminal du lycée. Les domaines d'application retenus sont : "Bâtiment", "Travaux Publics", "Architecture" et "Urbanisme".

